



Commission scolaire  
des **Patriotes**

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT 2010-2015

**ÉCOLE D'ÉDUCATION INTERNATIONALE**

**ANNÉE 2016-2017**

APPROUVÉE AU CONSEIL DES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS LE 11 OCTOBRE 2016

APPROUVÉE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 25 OCTOBRE 2016

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables;
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

L'École d'éducation internationale est entièrement dédiée à l'enseignement du programme PEI de l'IB et de la SÉBIQ. Elle offre un espace éducatif et une formation (1<sup>re</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire) de très haut niveau aux élèves sélectionnés qui la fréquentent.

- projet éducatif centré sur l'humanisme international;
- formation en méthodologie et organisation du travail (les Approches de l'Apprentissage);
- programmes enrichis et multiples projets interdisciplinaires;
- enseignement d'une troisième langue
- apprentissage par le service obligatoire;
- formation en informatique | Double plate-forme : PC et Macintosh;
- activités culturelles et sportives diversifiées | Plus de 20 équipes sportives, salle de musculation, voyages, théâtre, spectacles, semaine interculturelle...
- encadrement de grande qualité.

Afin d'alléger le texte, plusieurs acronymes ont été utilisés. En voici les significations :

EI : École d'éducation internationale

CSP : Commission scolaire des Patriotes

MEES : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

DES : Diplôme d'études secondaires

DEP : Diplôme d'études professionnelles

AEP : Attestation d'études professionnelles

CFER : Certificat de formation en entreprise et récupération

CFMS : Certificat de formation en métier spécialisé

CFPT : Certificat de formation préparatoire au travail

IB : Organisation du Bac international

PI : Plan d'intervention

EHDA : Élève handicapé ou en difficulté d'apprentissage et d'adaptation

AVSEC : Animatrice en vie spirituelle et engagement communautaire

TES : Technicienne en éducation spécialisée

CO : Conseillère d'orientation

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b>  L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :  Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.
---	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Maintenir le taux de diplomation en 5 ans
--

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves qui obtiennent leur DES en 5 ans	<b>CIBLE FINALE :</b> 100 % des finissants de juin 2017	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI et données ministérielles	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Maintenir l'enseignement de stratégies cognitives et métacognitives efficaces et variées par la planification et la coordination de ces stratégies en équipes matières et en équipes classes (ex. : méthodologie du travail intellectuel)	Enseignants	Toute l'année	Coordonnatrice IB
2. Offrir des activités favorisant un passage primaire-secondaire harmonieux	Équipe multidisciplinaire	Chaque année	Comité « passage primaire-secondaire »
3. Élaborer des plans d'intervention et des plans d'action afin d'aider nos élèves fragiles à réussir leur année et obtenir leur DES.	Direction adjointe	Au besoin	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) : En 2010-2011, on comptait les départs et les désistements ensemble. Depuis 2012-2013, on distinguait ces deux données. À compter de 2016-2017, nous ne nous attarderons qu'aux départs.	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans 1.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Augmenter le taux de rétention des élèves admis à l'EEL
--

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves ayant quitté l'EEL avant la fin de leur parcours secondaire	<b>CIBLE FINALE :</b> En septembre 2017, moins de 1 % d'élèves auront quitté l'EEL pour poursuivre leurs études ailleurs (sans tenir compte des désistements).	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> <b>GPI et données CSP</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Sélection des élèves faite à partir des résultats aux tests d'admission ET du bulletin final de 5 <sup>e</sup> année du primaire, en tenant compte du résultat ET de l'écart à la moyenne.	Direction	Chaque année	Conseillère d'orientation, direction
2. S'assurer du respect de la progression des apprentissages du MEES afin d'ajuster les évaluations administrées aux élèves	Direction et enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques et documentation MEES
3. S'assurer de distinguer les sections « programme régulier » et « enrichissement » au bulletin de l'élève	Direction et enseignants	Toute l'année	Conseillers pédagogiques et programmes MEES et IB

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
<p>2010-2011 vers 2011-2012 : 3,16 % 2011-2012 vers 2012-2013 : 3,08 % 2012-2013 vers 2013-2014 : 2,6 %   mais 2,14 % si on retire les désistements* 2013-2014 vers 2014-2015 : 3,25 %   mais 2,37 % si on retire les désistements 2014-2015 vers 2015-2016 : 1,75%   mais 1,35% si on retire les désistements 2015-2016 vers 2016-2017 : 1,74 %   mais 0,9 % si on retire les désistements</p> <p><b>* Désistements   Élèves n'ayant jamais fréquenté notre établissement scolaire.</b></p>			



<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Encourager les élèves à développer une sensibilité internationale en commençant par leur donner des bases de qualité dans leur propre langue et leur propre culture.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Maintenir le taux de réussite supérieur à 99 % en FRA, compétence LIRE, pour tous nos élèves (de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> sec.)

<b>INDICATEUR :</b> Taux de réussite pour la compétence LIRE selon les résultats de fin juin 2017 (par cohorte, de 1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> sec.)	<b>CIBLE FINALE :</b> Pour juin 2017, 99 % des élèves auront un résultat final supérieur à 60 % pour la compétence LIRE	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Enseigner de façon explicite des stratégies de lecture à tous les niveaux.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, CP de FRA
2. Exploiter les genres textuels pour enseigner la lecture à tous les niveaux	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, CP de FRA
3. Assurer un enrichissement du français de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire en termes de littérature (romans, théâtre, poésie...) et d'approches pédagogiques telles que cercle de lecture, textes en réseau, comparaison, analyse, discussion sur les personnages, etc.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, CP de FRA, bibliothécaire
4. Par le biais de la bibliothèque scolaire, faire naître, stimuler et entretenir l'intérêt des élèves pour la lecture par le développement et la mise en valeur d'un corpus littéraire collé sur les besoins et les préférences de nos adolescents.	Bibliothécaire	Année en cours	Partenariat avec la Grande Bibliothèque nationale et Collège Édouard-Montpetit

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	------------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Encourager les élèves à développer une sensibilité internationale en commençant par leur donner des bases de qualité dans leur propre langue et leur propre culture.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) : Assurer un enrichissement du français de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire en termes de littérature (romans, théâtre, poésie...) et d'approches pédagogiques telles que journal dialogué, inspiration musicale, composition spontanée, correction par les pairs, etc.	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
--	--	--

<b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.2 Écriture	<b>Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5 <sup>e</sup> secondaire, volet écriture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :**  
Maintenir le taux de réussite supérieur à 98 % en FRA, compétence ÉCRIRE, pour tous nos élèves (de la 1<sup>re</sup> à la 5<sup>e</sup> sec.)

<b>INDICATEUR :</b> Taux de réussite en FRA, compétence ÉCRIRE selon les résultats de fin juin 2017 (par cohorte, de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> sec.)	<b>CIBLE FINALE :</b> Pour juin 2017, 98 % des élèves auront un résultat final supérieur à 60 % pour la compétence ÉCRIRE	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI et données ministérielles (5 <sup>e</sup> sec.)	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	--	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. En situation d'écriture, offrir à tous les élèves une rétroaction écrite ou orale rapidement, en lien avec la tâche, de manière claire et objective.	Enseignants de français, superviseurs de projets personnels	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire
2. Offrir des choix d'écriture authentiques aux élèves de tous les niveaux.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire
3. Enseigner explicitement les stratégies d'écriture à tous élèves selon les niveaux.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire

4.	Tenir compte du processus rédactionnel dans les situations d'écriture.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire
5.	Exploiter les genres textuels pour enseigner la lecture et l'écriture à tous les niveaux.	Enseignants de français	Toute l'année	Collègues de FRA, coordonnatrice IB, conseiller pédagogique de français, bibliothécaire

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Encourager les élèves à adopter une attitude positive à l'égard de l'apprentissage en les invitant à résoudre des problèmes, à surmonter leurs difficultés, à faire preuve de créativité et d'ingéniosité	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) : * Le nombre d'élèves HDAA inscrits à l'EEI étant relativement petit, les données statistiques peuvent varier énormément d'une année à l'autre.	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	---	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS et en FPT. Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Augmenter le taux de persévérance de 42,3 % (cohorte 2009-2010) à 50 % des élèves inscrits dans le parcours axé sur l'emploi (FPT) d'ici juin 2015.
---	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Augmenter la proportion des élèves HDAA qui obtiendra son DES à l'EEI
--

<b>INDICATEUR :</b> En juin 2017, le pourcentage d'élèves HDAA inscrits à l'EEI qui obtiendra son diplôme d'études secondaires	<b>CIBLE FINALE :</b> * De 70 à 75 % des élèves HDAA obtiennent leur DES à l'EEI	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI et données ministérielles. Comparaison pour la cohorte 2011, du nombre d'EHDAAs inscrits en 1 <sup>re</sup> sec au nombre d'EHDAAs qui obtiendront leur DES en juin 2017	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
---	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Accompagner les élèves HDAA qui le nécessitent par les services complémentaires	Direction adjointe	Selon les besoins	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur
2. Établir et assurer le suivi au PI des élèves concernés	Direction adjointe	Selon les besoins	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur
3. Promouvoir des mesures d'adaptation possibles pour les besoins particuliers des élèves.	Direction adjointe	Selon les besoins	Services complémentaires, enseignante ressource, TES, tuteur, conseiller pédagogique.

---

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	------------------------------------	--------------------	---

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».  Diminuer la proportion des cas d'intimidation et de violence qui sont annuellement portés à la connaissance du directeur général (Proportion : nombre de cas/population d'élèves de la CSP).
--	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour juin 2017, maintenir le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans notre école,
---

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans notre école	<b>CIBLE FINALE :</b> Plus de 95 % des élèves	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Sondage administré entre avril et juin 2017	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
---	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Mettre en œuvre le plan d'action pour lutter contre l'intimidation et la violence	Direction adjointe	Toute l'année	Equipe multi
2. Maintenir la surveillance concernant la sécurité des élèves dans le transport scolaire (au besoin, jumelage d'élèves dans les autobus pour contrer l'intimidation)	Directions adjointes	Toute l'année	AVSEC, TES, enseignante-ressource, tuteur, etc.

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :**

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :**  
 Maintenir le taux de conformité à la politique sur la saine alimentation du MEES

<b>INDICATEUR :</b> Pour l'année 2016-2017, conformité des collations et repas à la politique relative à une saine alimentation du MEES	<b>CIBLE FINALE :</b> 100 % des collations et repas offerts à notre cafétéria respectent la politique MEES	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Analyse du contenu des menus et des machines distributrices	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	---	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Analyser les collations et repas offerts par la concession alimentaire en lien avec la politique alimentaire du MEES	Direction adjointe	Deux fois par année	Concessionnaire, Conseil d'établissement, équipe-école, élèves
2. Offrir des activités de sensibilisation et de prévention (ex. : bar sans alcool, dégustation d'aliments...)	Direction	Quelques fois par année	Enseignants, professionnels, élèves

**SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :**

<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>
----------------------------	--------------------------------	--------------------	---



<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Accorder une place prépondérante, par le biais du profil de l'apprenant, au développement équilibré de l'élève, tant sur le plan physique, intellectuel et émotionnel que sur le plan de l'éthique.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire  4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) (Mise à jour 2012-2013)</b>  Nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées dans les cadres suivants : Activités du service de garde, activités parascolaires et activités sportives interscolaires.  Augmenter la proportion d'élèves par sexe qui réussissent l'épreuve commune de la commission scolaire mesurant l'endurance cardiorespiratoire en 2 <sup>e</sup> , 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années au primaire et en 2 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> secondaire.
---	--

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour juin 2017, améliorer la condition physique des élèves (1 <sup>re</sup> à 5 <sup>e</sup> secondaire)
---

<b>INDICATEUR :</b> Les élèves (de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire) qui réussissent le test d'endurance cardio-vasculaire CSP (Épreuve de course continue).	<b>CIBLE FINALE :</b> Amélioration des résultats de la course continue, par rapport aux résultats de 2015-2016.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Épreuve de course continue effectuée (d'ici au mois de mai 2017) dans le cadre des cours d'éducation physique.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	--	--	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Porter une attention particulière aux élèves de la 1 <sup>re</sup> secondaire afin qu'ils fréquentent davantage les gymnases	Direction adjointe	Toute l'année	Enseignants, tuteurs, technicienne en loisirs
2. Offrir un programme d'entraînement à la course dans le cadre des cours d'éducation physique	Enseignants d'éducation physique	Pendant l'année	

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b>	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

<b>MISSION :</b> Instruire <input type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b>
--	---------------------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> Refléter les réalités de la vie en dressant un cadre pédagogique qui donne aux élèves l'occasion d'établir les liens entre les différentes matières, et entre les matières et des problèmes réels.	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
--	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

<b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Chaque année, sensibiliser tous les élèves de l'EEL à la formation professionnelle
---

<b>INDICATEUR :</b> Pourcentage d'élèves ayant été sensibilisés à la formation professionnelle pendant l'année scolaire 2016-2017	<b>CIBLE FINALE :</b> 100 %	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Présence des élèves aux activités de sensibilisation	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> Ajuster au besoin 2016-2017 <input type="checkbox"/>
--	--------------------------------	--	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Assurer une planification verticale de la sensibilisation à la formation professionnelle	Conseillères d'orientation	Pendant l'année	
2. Assurer la visite des conseillers en orientation en classe de la 1 <sup>re</sup> à la 5 <sup>e</sup> secondaire	Conseillères d'orientation	Pendant l'année	CO, enseignants
3. Maintenir l'activité « Invitons un jeune au travail » pour nos élèves de 3 <sup>e</sup> secondaire	Conseillères d'orientation	En novembre 2016	Parents, communauté, etc.

<b>SUIVI DES MOYENS ET REDDITION DE COMPTES DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE :</b>			
<b>RÉSULTATS OBTENUS :</b> 100%	<b>ANALYSE DES RÉSULTATS :</b>	<b>JUGEMENTS :</b>	<b>RECOMMANDATIONS ET AJUSTEMENTS :</b>

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2016-2017. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 30 novembre 2017.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative.

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa réunion du 25 octobre 2016.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Marie-Josée Tétreault  
Directrice d'établissement

Date |

Direction générale adjointe

Date |